Société Khepri Finance

129 Bd Pasteur

94360 Bry-sur-Marne

**ADVISIALE**

Monsieur Georges Nemes

Monsieur Patrick Guillon

**C/O Primonial Partners**

83-85 avenue Marceau

75016 PARIS

Bry-sur-Marne

Le 25 octobre 2012

**Objet :**

Cessation Société Khépri Finance

**Réf. :**

N° d'agrément : E001371 Anacofi

N° SIREN : 498837939

Messieurs,

Je vous informe par la présente que la société Khepri Finance ORIAS N° 07 034 134 arrête son activité de CIF et sera liquidée en fin d’année 2012.

J'ai prévenu l'Anacofi et j'ai également demandé ma radiation de l'ORIAS, l'AMF, l'ACP et AON ma compagnie d'assurance professionnelle.

Par ailleurs, je vous informe de mon intention de procéder à la cession à titre gratuit de ma clientèle à la Société Arkane Croissance Patrimoine représentée par M. Luc Epaulard, franchisé de notre réseau :

**Société Arkane Croissance Patrimoine** SARL au capital de 10000 € euros ayant son siège social au 10 Chemin des Bas-Vignons, 91100 Corbeil-Essonnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 499 832 913, dont le siège social est au 10 Chemin des Bas-Vignons, 91100 Corbeil-Essonnes, représentée par Monsieur Luc Epaulard, né le 27 octobre 1964 à Villeneuve-Saint-Georges (94), demeurant au 10 Chemin des Bas-Vignons, 91100 Corbeil-Essonnes, en sa qualité de Gérant.

La dite cession comprend:

La clientèle, le fichier et les dossiers attachés (dossiers physiques ou informatiques).

La présente cession de clientèle est consentie et acceptée moyennant le prix de 1€ (Un *euro)*.

Dans le cadre de ce projet de cession, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous accorder votre agrément pour éviter toute interruption de suivi de clientèle. Sans retour de votre part dans un délai de 15 jours, la clientèle sera acquise à la société Arkane Croissance Patrimoine.

Merci de prendre en compte cette information afin de résilier mon contrat de franchise qui devait prendre fin en février 2013.

Je ne manquerai pas de vous transmettre, une copie du contrat de cession de clientèle entre la société Khépri Finance et Arkane Croissance Patrimoine, ainsi qu'un extrait KBIS justifiant l’arrêt de mon activité lorsque la procédure sera terminée.

Veuillez agréer, Messieurs, l’expression de ma considération distinguée.

Evelyne Revellat

evelyne@revellat.com

06 60 47 71 64